

P-G. MARTINEAU

L'échevin Martineau est né le 24 avril 1888, dans le quartier qui l'a élu par acclamation aux dernières élections municipales, et connu alors comme le village de la Côte St-Louis. Il fit un cours d'études au collège Ste-Marie et après avoir étudié le droit sous MM. St-Pierre, Laflamme et Béique, il fut admis au barreau en 1879. Il entra presque aussitôt après en société avec MM. Mercier, Beausoleil et Choquet, avec lesquels il demeura pendant près de douze ans. Il pratique aujourd'hui sa profession avec M. R. Delfausse et leur société Martineau et Delfausse possède la confiance et l'estime générales de leurs confrères et du public.

M. Martineau a été président du Club National en 1884, c'est dire qu'il s'est quelque peu occupé de politique active, il a également collaboré avec les journaux de son parti, il était le directeur du *Signal*, cette vaillante feuille dont on regrette déjà la disparition. M. Martineau est un ami des ouvriers, pas un de ces courtisans qui exploitent leurs misères, mais un ami sincère qui cherche constamment à améliorer le sort des travailleurs. C'est lui qui a fait fixer à \$1.25 le minimum du salaire des journaliers employés à la corporation, c'est lui qui a sur les ordres du jour une motion demandant à ce que les citoyens de Montréal soient seuls employés aux travaux civiques de leur ville, et il est un des échevins sur qui peuvent compter les tailleurs de pierre de Montréal pour obtenir protection et justice. L'échevin Martineau a aussi plusieurs autres réformes à son actif ou à l'étude, dont l'exécution améliorera considérablement la position des propriétaires, surtout les petits propriétaires, à Montréal.

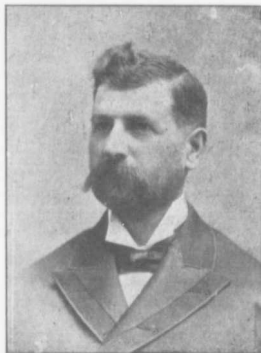
L'ECHEVIN VITAL RABY

La tâche du biographe qui, sans réserve, sans réticence peut narrer la vie d'un homme et ne formuler que des éloges est facile, reposante et agréable. C'est l'impression que nous ressentons en écrivant le nom de l'échevin Vital Raby.

Parti, jeune encore, de sa paroisse natale St-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, il débuta dans sa carrière commerciale en société avec son frère J. B. Raby. Ensemble ils eurent une épicerie située au coin des rues Canning et Notre-Dame. Cette société fut dissoute après six années d'existence et M. Vital Raby continua seul le commerce, au coin de la rue Guy et Notre-Dame, 3 ans après il ouvrit une succursale au coin des rues Fulford et Notre-Dame. Un homme doué de toutes les qualités précieuses et solides qui font le parfait commerçant : probité scrupuleuse, droiture, affabilité avec chacun, exactitude, sens pratique des affaires, etc., est appelé à réussir dans n'importe quelle branche du commerce.

Monsieur Raby ne tarda pas à démontrer la vérité de cette assertion. La fortune lui sourit, le succès vint rapide, complet, éclatant et au bout de quelques années il devint un riche propriétaire foncier.

Se faire soi-même — être un self made man — est certainement un mérite, mais il trouve de suite sa récompense ; mais bien plus méritoires sont les actes d'un homme bienfaisant, qui, n'écoulant pas les suggestions de l'égoïsme, donne un bon conseil à celui-ci, un coup d'épaule à celui-là, une aide pécuniaire aux débuts d'un troisième, un secours opportun à un autre dans un moment de crise. Eh bien, cet homme bienfaisant nous l'avons nommé, c'est M. Vital Raby. Que de faits semblables sont venus à



M. VITAL RABY

notre connaissance qui seraient restés ignorés si la gratitude n'avait desserré les lèvres de ses obligés.

Voilà pour le commerçant et le philanthrope, disons un mot du citoyen et de l'homme public. Ses aptitudes comme homme d'affaires, comme financier jointes aux qualités énumérées plus haut ne devaient pas tarder à être proclamées par le "vox populi" et les concitoyens de la division sud du quartier St-Antoine, voulant lui donner une marque éclatante de la haute considération dans laquelle ils le tenaient, l'élurent comme échevin en février 1899 et n'eurent qu'à s'applaudir de leur choix.

Deux ans se sont écoulés depuis qu'il est investi de son mandat et déjà à l'Hôtel de Ville il a fait partie de nombreuses commissions, ses conseils ont un réel poids et il y jouit de toute la considération qui s'accorde aux hommes les plus influents de la cité.

Il est de plus un travailleur infatigable, veillant avec soin aux intérêts de sa division, ce qui fait dire à tous que ces intérêts ne pouvaient être placés en de meilleures mains.

Ses occupations d'homme public ne l'absorbent pas entièrement ; depuis un an il a fondé et présidé "The Merchant's Collecting Association of Canada," il s'est adjoint MM. J. O. Motard et Emile Lacroix qui, joignant leur activité à ses aptitudes et sa profonde connaissance des affaires, ont dès son début fait entrer cette nouvelle institution dans une voie toute parsemée de succès.